

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 92-0743/PR/MPAM portant modification et renouvellement de la liste des membres du conseil d'administration du Port.

n° 92-0743/PR/MPAM

Ministère
MINISTÈRE DU PORT ET DES AFFAIRES MARITIMES

Date de publication
13 août 1992

Numéro JO
n° 15 du 15/08/1992

Date du numéro
15 août 1992

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

la liste nominative ci-après des membres du conseil d'administration du Port autonome international de Djibouti est modifiée et le mandat des membres renouvelé pour une période de 3 années à compter du 1er janvier 1992. A) Modifications — Représentant du ministre chargé des Affaires portuaires : M. Mohamed Ali Ismaël, qui remplace Monsieur Casano: — Représentant du ministre des Finances et de l'Economie nationale M. Houssein Khaireh Walieh, qui remplace Monsieur Omar Aden : — Représentant du Chemin de Fer djibouto-éthiopien : M. Ahmed Hoche Doualé, qui remplace M. Mohamed Farah Badar: — Représentant au ministre au Commerce et des fTransports : M. Abdo Farah Badar, qui remplace feu Saïd Ismaël Nour: — Représentant du ministre de l'Industrie et du Développement industriel : M. Farah Ali Aïnan, qui remplace Monsieur Ibrahim Mohamed Kamil; — Représentant du ministre de la Défense nationale : Le colonel Hoche Robleh, qui remplace M. Omar Chirdon Abass; — Représentant des Transitaires : M. André Massida. aui remplace feu Ali Amarak: — Représentant de l'Assemblée nationale : M. Mohamed Ali salah qui remplace M. Ahmed Boulaléh Barreh;; — Représentant des Sociétés pétrolières : M. Lanoiselée qui rempace M. Coulon: — Représentant de l'Aéroport de Djibouti : M. Daoud Obsieh, qui remplace M. Mahamoud Ahmed Mahamoud. B) Renouvellement des mandats — Président Le ministre du Port et des Affaires maritimes : — Membres MM. Saïd Ali Coubèche, président de la CICID ; Mohamed Aden, représentant de l'Association professionnels des Banques ; Kamil Ali, député à l'Assemblée nationale ; Saleh Omar Heldid, chef du District de Djibouti ; Ali Soubaneh, directeur de la Planification : Farah Ali Waberi, contrôleur d'Etat ; Cheïïiko Hassan, commissaire du gouvernement ; Mohamed Hassan Moussa, représentant du personnel du Port ; Mohmes Djama Arraleh, représentant des importateurs : said Omar Moussa, représentant de la CICID ; Detrovat, représentant des agents maritimes : Nalin Khotari et Delarue. représentant des entreprises de manutention.